

Communiqué de presse

TGV Berne – Neuchâtel - Paris: une liaison à maintenir

Delémont, le 18 mai 2009. L'association OUESTRAIL – qui milite pour des liaisons ferroviaires performantes – demande le maintien des deux paires de TGV Berne – Neuchâtel – Paris. Le projet de supprimer une de ces deux liaisons par l'entreprise Lyria va en sens inverse de la volonté populaire de disposer d'une offre ferroviaire étoffée. Ce choix est également contraire à la décision des Chambres fédérales de 2005 sur le raccordement de la Suisse occidentale aux lignes à grande vitesse.

La société Lyria, filiale de la SNCF (74%) et des CFF (26%) fait actuellement circuler 2 compositions TGV par jour entre Berne et Paris via Neuchâtel. Selon Lyria, la navette à supprimer ne serait pas rentable. Mais il semblerait également que le montant du bénéfice de celle qui est rentable soit plus élevé que le montant du déficit de celle qui ne l'est pas. Globalement, le marché Berne – Paris via Neuchâtel serait rentable. Le conditionnel est toutefois de mise car Lyria refuse de communiquer les chiffres clés qui permettraient d'apprécier véritablement la situation.

Du strict point de vue de l'économie d'entreprise, le choix de Lyria pourrait se comprendre: en supprimant la navette la moins rentable, Lyria réduit ses coûts d'exploitation et améliore le bénéfice de la navette la plus rentable puisque que forcément une partie de la clientèle privée du TGV au départ de la Suisse en fin d'après-midi (celui que Lyria envisage de supprimer) se reportera sur le TGV au départ de la Suisse le matin.

Pour l'association OUESTRAIL, le critère de la rentabilité ne saurait certes être ignoré, mais il n'est pas acceptable pour autant qu'un exploitant démantèle son offre pour augmenter son bénéfice sur le dos des usagers. Ceci est d'autant moins acceptable que les Chambres fédérales ont décidé en 2005 d'investir plus d'un milliard de francs dans le raccordement de la Suisse au réseau des lignes à grande vitesse, dont 100 millions de francs dans la liaison Berne – Paris via Neuchâtel justement. OUESTRAIL invite par conséquent les Autorités fédérales à s'assurer de l'application des options arrêtées en 2005.

OUESTRAIL demande à Lyria de jouer la carte de la transparence et de rendre publique tous les indicateurs nécessaires à une appréciation non seulement économique mais également politique de la situation de la liaison Berne – Paris via Neuchâtel.

La réduction de l'offre sur cette liaison porterait un préjudice certain à la place économique canton de Neuchâtel et irait en sens contraire de la politique des transports voulue par le peuple depuis plus de vingt ans. De plus, cette suppression constituerait un précédent très inquiétant qui ne manquerait pas de faire peser une menace sur de nombreuses lignes ferroviaires en Suisse, lignes dont la fréquentation se situe en dessous de la moyenne mais qui n'en sont pas moins indispensables pour l'attractivité de la région desservie.

Renseignements complémentaires :

Claude **Hêche**, Président OUESTRAIL, Conseiller aux Etats, 079 457 32 89

Jean-Claude **Hennet**, secrétaire général OUESTRAIL, 032 423 39 15 et 079 250 86 64